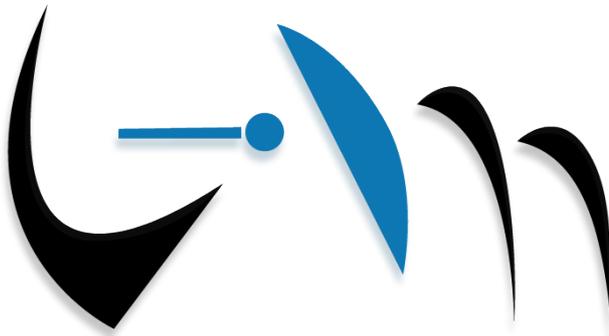


Procès verbal  
Assemblée Générale du GAM  
29 mai 2021



*«...un autre regard sur la musique...»*

Sommaire

Rapport moral 2020  
Rapport d'activité 2020  
Rapport financier 2020  
Affectation du résultat comptable 2020  
Montant des cotisations 2021-2022  
Election du tiers sortant du Conseil d'Administration

Le 29 mai 2021 à 10 heures, a eu lieu l'assemblée générale du GAM.

En lien avec l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, les adhérents du GAM ont été appelés à exprimer leur vote par voie dématérialisée, entre le 15 mai et le 28 mai 2021.

39 adhérents ont exprimé leur vote (quorum atteint).

L'ordre du jour de l'assemblée générale a été le suivant :

## RAPPORT MORAL 2020

### 2020, année mouvementée : de nouveaux défis

Alors que je prenais la présidence de l'association en Juin 2019, j'affirmais mon engagement pour l'accompagner dans ses mouvements et ses actions, au service de l'éducation artistique et de l'accès au plus grand nombre.

Nous pouvons dire que 2020 a été un baptême du feu, tant il y a eu des accompagnements à faire, autant en interne qu'en lien avec la crise sanitaire.

### COVID 19, une crise sans précédent

Avec la COVID 19, la vie du GAM, comme celle de toute notre société, a été bouleversée. 2020 fut une année de toutes les attentions : administratives, financières, pédagogiques et humaines.

Sur le plan de l'activité, les conséquences ont été importantes : difficultés à accueillir en présentiel, protocoles sanitaires lourds à mettre en place, calendrier - programme à réadapter en continu, baisse du nombre d'adhérents, difficultés à se projeter... Réfléchir, inventer, adapter pour que le fond, le sens des propositions gardent toute leur essence GAM ont été la priorité pour chacun. Bien heureusement, depuis fin 2020, les actions de formations ont pu être maintenues ainsi qu'une partie des interventions en milieu scolaire et EHPAD.

Sur le plan de la gestion de la structure, nos attentions ont été de chaque instant pour en préserver la santé économique, dans un avenir qui s'est vite révélé flou et incertain : gestion financière au plus prudent, mise en place du chômage partiel, travail projectif et prévisionnel, sollicitations d'aides et conseils. A ce titre, nous avons pu bénéficier du soutien renouvelé de nos partenaires : la Ville de Pau, le Conseil Départemental, France Aquitaine, que nous remercions pour leur confiance renouvelée.

Le bilan financier de l'année est exceptionnellement bénéficiaire, du fait d'une gestion prudente et des aides exceptionnelles. Cette avance va permettre d'anticiper les conséquences d'une activité qui se modifie et reste toujours incertaine du fait du contexte sanitaire.

### Une équipe salariée remodelée

2020 a aussi été une année intense dans le vécu au sein de l'équipe, avec des mouvements en interne.

Après plus de 20 ans d'implication dans l'association, Emilie Décla, musicienne animatrice, a fait part d'un essoufflement professionnel dès les premiers mois de 2020. Le GAM lui a alors proposé un bilan

de compétence, pris en charge par la structure, pour envisager de nouvelles formes d'investissement dans son travail. Elle a pu en profiter en juillet-août 2020. En septembre 2020, elle n'a pas souhaité reprendre les ateliers hebdomadaires, mais elle a poursuivi les formations et autres interventions. Emilie a finalement quitté la structure au début de l'année 2021.

C'est une page du GAM qui se tourne avec le départ d'Emilie, et je tiens à la remercier pour son rôle essentiel au sein de l'équipe tout au long de ces années. Ses propositions de grande qualité autour du Gamelan manquent beaucoup au GAM.

A ce jour, la baisse d'activité imputée par la crise sanitaire ne nous permet malheureusement pas d'envisager le remplacement d'Emilie.

A l'automne 2020, c'est Valérie Lescanne, responsable administrative et financière, qui nous a annoncé son départ. Il a été effectif fin décembre 2020. Depuis son arrivée au GAM, en janvier 2015, Valérie a été d'une grande ressource dans la gestion de l'association dès le début. Je la remercie pour son implication sans faille jusqu'à son départ.

Début décembre 2020, nous avons accueilli la nouvelle responsable administrative et financière, Myriam Carrouché. Profitant d'un mois de tuilage avec Valérie, elle s'est vite adaptée à son poste. Portant des valeurs chères au GAM dont l'humain, la communication transparente, la coopération et le collectif, Myriam s'est rapidement intégrée dans l'équipe qui lui a réservé le meilleur accueil.

## Des ressources en interne fortes

Créativité, flexibilité, confiance et engagement ont été des ressources dont chacun a fait preuve en cette année 2020, chez les salariés et les administrateurs. Cela a permis de rester soudé et d'avancer ensemble, malgré les mouvements à vivre.

Dans le rapport moral 2019, je soulignais les facultés d'adaptation démontrées par le GAM depuis sa création. Elles ont été une force pour vivre cette année 2020. Et j'affirme qu'elles seront toujours un réel atout pour traverser ces temps de changement dans le contexte de la crise sanitaire.

## Et l'avenir ?

Malgré un bilan 2020 positif, il est certain que nous regardons l'avenir avec beaucoup de précautions et de questionnements partagés.

Le GAM est une association avec un projet autour du lien humain et de l'expression artistique. Et ce qui se vit au GAM, au-delà de la musique, dans les ateliers, au sein du collectif, est irremplaçable par le distanciel pur. Une des questions de fond à laquelle nous devons répondre pour nous adapter à cette époque est : comment vivre les valeurs humaines de partage, d'écoute, de rencontre, et d'émerveillement collectif à l'heure du distanciel ?

Plus que jamais, il nous semble que ces spécificités sont une réelle valeur ajoutée apportée par le GAM, dans un quotidien bardé d'écrans et de distances physiques.

## Un projet associatif et des administrateurs bénévoles

Autour de ce projet, ce sont les salariés et les administrateurs qui construisent ensemble la direction.

Aujourd'hui, nous vous appelons, vous, adhérents, à nous rejoindre pour fortifier l'équipe du Conseil d'Administration. C'est l'investissement de chacun dans le collectif qui fait naître et perdurer de

beaux projets comme celui du GAM. Alors si cela résonne en vous, rejoignez l'équipe des administrateurs, qui se fera un immense plaisir de vous accueillir.

Le Conseil d'Administration, c'est 6 rencontres par an, un séminaire de barjotage avec l'équipe salariée, la possibilité de participer à des commissions de travail sur des sujets particuliers en fonction des besoins (projets, communication, RH...).

Être administrateur, c'est participer à la vie de l'association (échanges d'idées, propositions, partage de compétences, billetterie spectacle, aides logistiques ponctuelles, partage de convivialité...), c'est une implication humaine pour un projet qui a toute sa place dans notre société en perte de valeurs collectives.

Pour ma part, j'ai l'immense regret de ne pouvoir me représenter au poste de présidence cette année. Je déménage cet été avec ma famille pour rejoindre notre région natale, le pays nantais. J'aurai eu beaucoup de plaisir à m'investir pour le GAM, c'est une belle association avec une histoire, du contenu, des spécificités et des valeurs à défendre.

C'est toute une équipe, salariés et bénévoles, avec laquelle il est nourrissant d'échanger, de construire et d'avancer. C'est un projet qui fait rêver et qui donne envie de partager du rêve avec les autres. Merci pour ces belles années vécues ensemble.

Fanny Rödde  
Présidente du GAM



### **Le rapport moral est adopté à la majorité des votes exprimés :**

- **36 votes pour**
- **3 abstentions**

## Rapport d'activité 2020

L'année 2020 et son aventure... Telle était notre phrase d'accroche lors de notre rapport d'activité 2019. Et elle sera la même pour notre rapport 2020 à cette nuance près : « une autre aventure, celle en lien avec la crise sanitaire COVID19 ».

En effet, la crise sanitaire a fortement impacté les activités du GAM, en imposant plusieurs périodes de fermeture administrative (de la mi mars à début juin, de fin octobre à la mi-décembre).

Comme beaucoup d'autres, le GAM a dû faire preuve d'adaptation, ce qui a certes parfois déstabilisé l'équipe, mais a également suscité l'innovation et de nouvelles manières de fonctionner, notamment au niveau pédagogique. Certaines actions ont par ailleurs dû être reprogrammées sur 2020 ou décalées à 2021.

Malgré « la tension » générée par cette situation exceptionnelle et, de façon générale, le manque de contrôle sur le devenir et la visibilité à court et moyen terme, le GAM a pu tisser et tirer des fils pour maintenir voire créer de nouvelles formes d'approche pédagogique.

Nos partenaires demeurent nombreux, et nous avons pu compter sur leur soutien (financier, technique et humain).

Le bénéfice culturel partagé avec nos adhérents n'aurait été possible entièrement sans le soutien de nos partenaires financiers et aides de l'Etat.

A travers ce rapport d'activité, nous espérons pouvoir témoigner des énergies, des découvertes, des partages, des rencontres et de l'approche de nos valeurs vécus et partagés avec l'ensemble de nos publics.

### 👉 LE PROJET MIGAP, DE QUOI S'AGIT-IL ?

En 2020, nous avons poursuivi notre projet transfrontalier d'envergure, soutenu par les Fonds européens (POCTEFA - FEDER), autour duquel se retrouvent 12 partenaires associatifs et institutionnels de Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Aragon, Navarre, Pays Basque Espagnol, Catalogne.

Le POCTEFA est un acronyme signifiant Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne France Andorre. C'est un programme financé par l'Union Européenne (fonds FEDER : Fonds Européens pour le Développement Régional), créé dans le but de promouvoir le développement durable des territoires frontaliers des trois pays.

Le POCTEFA alloue des fonds à des structures (publiques ou privées) désirant monter des projets communs répondant à l'une des cinq thématiques définies par l'Union Européenne : innovation et compétitivité ; adaptation au changement climatique ; protection, mise en valeur et utilisation durable des ressources locales ; mobilité des biens et des personnes ; renforcement des compétences et inclusion sociale.

Sollicité par la Mairie de Huesca, le GAM a intégré un collectif de partenaires français et espagnols pour mener un projet commun, dénommé MIGAP (« Mind the gap »), visant à démontrer que l'accès à la culture permet de renforcer les compétences et l'inclusion sociale des habitants, en complément de l'éducation formelle (école).

Nos partenaires sont publics ou privés : Mairie de Huesca, Communauté de Communes de Huesca, Ville de Colomiers, Région Aragon (au titre du volet éducation), Université de Toulouse Jean Jaurès, Université de Girone, Association Navarra Nuevo Futuro, Association Conarte, Association CEMEA Aquitaine, Entreprise culturelle Teatro Paraiso.

De manière concrète, les financements octroyés par l'Union Européenne permettront aux membres du collectif de mettre en place des projets d'action culturelle à destination de jeunes, de développer des sessions de formation partagées pour professionnels, de partager leurs connaissances lors de séminaires, forums, d'effectuer tout un travail de recherche sur l'apport de l'éducation non formelle à l'éducation formelle.

Pour le GAM, intégrer le projet MIGAP demeure l'occasion de développer certaines de nos actions de terrain (parcours d'enfance, projets scolaires), de développer des projets co-construits avec nos partenaires espagnols (formation, projets scolaires en Espagne), d'interroger nos pratiques, de mettre en place des outils pédagogiques et / ou de communication.

Ainsi en 2020 :

- un travail sur la communication a pu être mené avec la mise en place et l'animation d'un Mooc.
- dans le cadre du projet « Vivre le son et la musique », l'écrin sonore a été installé au centre de loisirs d'Artigueloutan du 17 au 23 octobre 2020. Six professionnels ont été formés par un musicien du GAM afin qu'ils puissent animer en autonomie. Onze séances ont permis à 105 enfants de participer à l'expérience pour (re)découvrir le son, l'écoute de l'autre, le calme, le silence.
- A l'école La Salle Saint Joseph de Jurançon, le projet « Les émotions » a réuni autour de 4 séances 45 enfants avec pour objectifs de travailler l'écoute, la concentration et la posture/le geste instrumental.



- 6 enfants du SESSAD ont participé à 6 séances « La voix, la mienne, celle de l'autre, la nôtre ». Ce dispositif a visé à faire l'expérience du son par le toucher, sentir la vibration au travers d'instruments de musique diversifiés mais aussi à engager et impliquer le corps pour développer une gestuelle musicale.





## UNE COOPÉRATIVE FACILITATRICE D'INTERCONNAISSANCE ET DE COOPÉRATIONS



Le pôle

Vous informer

Vous accompagner

Vous aider à évaluer

### « LA VOIX » LE GAM DE PAU ET LE SESSAD



SEARCH

NEWSLETTER DU PÔLE

ACCES COOPÉRATEUR



Dans le prolongement du projet « sentir, toucher, vibrer, créer » mené l'an dernier auprès de sept enfants, le **SESSAD déficiences auditives** et le **GAM de Pau** ont réfléchi à une nouvelle proposition d'ateliers musicaux dans le cadre d'un **appel à projets de Culture et Santé**.

Cette année, l'accent est mis sur la relation à la voix, à sa propre voix.

La musicienne du GAM propose aux enfants de vivre l'expérience de la vibration, au travers de son propre corps, au travers de sa voix, au travers d'instruments de musique parfois insolites.

Les comptines permettent de développer une mélodie intérieure pour que, petit à petit, chacun apprivoise sa voix. Ainsi le lien voix, langage, chant se développe.

Le projet « la voix : la mienne, celle de l'autre, la nôtre » poursuit la traversée d'expériences sensibles : prendre plaisir à jouer, à partager, à être avec l'autre dans le jeu musical.

Un livret accompagné d'un enregistrement des comptines et d'extraits des séances sera remis aux enfants en fin de projet pour que le travail puisse se « raconter » aux familles.

Sculpture en hommage aux donneurs d'organes et de tissus

Petits voyages en pays d'art

La région et l'Union Européenne soutiennent le projet « PlaLab#2 : développement des missions d'information, de conseil, de recherche et d'innovation du Pôle Culture et Santé » dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 »

Enfin, avec « Voyage dans le monde » à l'école maternelle Marca, 75 enfants se sont retrouvés autour de 3 séances pour découvrir des parcours sonores sur les thèmes du Japon et de la forêt.

## ↳ ENSEIGNEMENT MUSICAL

Nos ateliers hebdomadaires sont le cœur de notre activité, là où se construit notre pédagogie, là où notre travail trouve tout son sens.

Les ateliers réguliers auprès de nos adhérents sont essentiels. Par la transmission, la recherche, l'expression sensible, la création musicale, ils abordent les valeurs éducatives fondamentales qui nous sont chères et constituent notre identité.

216 ateliers réguliers au GAM sur l'année (au lieu de 396, conséquence des deux confinements).

En 2020, nous avons continué à développer nos propositions en augmentant le nombre des ateliers destinés aux enfants, nous adaptant ainsi aux différentes modalités de fonctionnement des écoles élémentaires de l'agglomération paloise. Ainsi, trois ateliers, ouverts le mercredi matin depuis 2019, ont été maintenus de manière à répondre au mieux aux attentes des familles.

Des sessions de trois séances « Ateliers des petits » ont été mises en place. Cette proposition de 3 séances musicales animées par un musicien du GAM, d'une durée de 45 minutes chacune, dans la salle bleue, permet aux enfants de vivre un moment de découverte et de suspension. Les petits pourront y **découvrir des sons, des instruments, des camarades explorateurs sonores**, par le biais de séquences adaptées à leur âge. L'écoute et le plaisir du jeu sont les piliers de ces ateliers qui sensibiliseront les enfants à la démarche singulière du GAM.

La deuxième période de confinement (novembre – décembre 2020) a également suscité des adaptations pédagogiques pour maintenir des propositions auprès de nos adhérents, à distance, par le biais de courriers postaux, échanges par mails avec les enfants et leurs familles. Chaque semaine, des vidéos de musiques inventées et interprétées par les musiciens du GAM ont été envoyées, proposant aux enfants de découvrir, malgré la distance, les différents dispositifs instrumentaux possibles de l'association.

### Voici quelques témoignages :

« Merci beaucoup !

Célia a découvert avec grand plaisir votre message vidéo ce soir en rentrant de l'école.

Elle se demande bien ce que vous avez envoyé par la poste ;-)

La maman de Célia

Groupe de Luc du mercredi - 16h »

---

« Bonjour à toute l'équipe !

Merci beaucoup pour vos envois. Colline était très contente de regarder les vidéos et si la flûte n'a plus de secret pour elle (et nous non plus!!). Nous attendons la suite avec impatience! Bonne semaine, Véronique »

---

« Bonjour !

Merci de votre implication, votre présence est une petite bulle de bonheur qui s'invite chez nous ! Je voulais essayer d'accompagner Olivier sur la chanson de l'automne (piano ou guitare), pourriez vous m'indiquer les accords à jouer sur la mélodie si cela est possible ? j'ai un peu de mal à les trouver à l'oreille...

Bon courage à vous et encore merci !

Thomas LUZZATO

Papa d'Olivier (avec Simon le samedi matin) »

« Bonjour,

Nous vous remercions pour tous ces envois. Y a de la matière !

Ce que Line, novice en musique, préfère dans tous ces envois : les vidéos où vous jouez. Elle reste scotchée, limite figée, à écouter et regarder.

Ce qu'elle n'a pas du tout aimé à la première écoute : "le matou revient ", alors que pour ma part, ça me donnait envie de la chanter, cette chanson ! J'ai dû interrompre l'écoute quand on parlait du chat qui allait se faire transformer en hachis...car autrement ça tournait à la cata !

On a laissé passer une semaine pour réécouter et ça s'est très bien passé, elle a pu répondre aux questions.

Quant à la chanson Berlue, elle a de suite accroché car adore chanter.

Voici son dessin

Bon dimanche

Encore merci

Fanny Hausard, maman de Line »

## ↘ STAGES

Stages de découverte autour des dispositifs instrumentaux du GAM (instruments contemporains pour les plus jeunes, gamelan de Java et électro-acoustique pour les plus grands), ateliers découverte pour les parents, stages de création pendant les petites vacances (ouverts aux enfants musiciens des autres écoles de musique du département), stages musique et danse... furent autant d'invitations à partager des moments musicaux, des temps d'écoute de soi et des autres, de création...

Et bien sûr il y eut le « grand » stage de création pendant l'été, une semaine et un espace privilégiés proposant une synthèse des activités musicales développées au cours de l'année au GAM, où les différents ateliers (instrumental, vocal, audition, recherche...) ont concouru à la réalisation d'une création collective.

### ***Conforter le savoir-faire du GAM et provoquer des innovations pédagogiques***

Notre traditionnel stage d'été a été totalement remanié, en lien avec l'impossibilité de rendre compatibles la création artistique et les contraintes sanitaires appliquées à l'été 2020, concernant l'accueil de mineurs en centres de loisirs avec hébergement. Les musiciens du GAM ont proposé un stage de création sur quatre jours, dans les locaux du GAM, et ont conçu une nouvelle proposition pédagogique en fonction de ces contraintes, aboutissant à la création « **paysages d'hier** », donnée en représentation au théâtre Espaces Pluriels le 29 août 2020.

La pédagogie du GAM s'est également enrichie par le biais d'un partenariat avec Jérôme Toussain, professeur de piano à l'école de musique de Lembeye, lors du stage de création des 19 et 20 octobre.

Une nouvelle proposition de stage a été également été élaborée lors de cette période d'octobre, au bénéfice des « anciens adolescents » du GAM et d'ailleurs, ayant déjà participé à un stage d'été.

Ces collaborations et nouvelles propositions ont contribué à faire évoluer les pratiques des musiciens animateurs, notamment sur la question de leurs propres limites, des freins pédagogiques et capacités des adhérents.

## ↳ INTERVENTIONS SCOLAIRES

Des projets montés en partenariat avec la DRAC au titre de l'Education Artistique et Culturelle, et/ou le GIP-DSU de l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (politique de la ville) : au total, ce sont 18 classes et 350 participants qui ont bénéficié de nos projets en 2020.

- École Les Quatre Coins du Monde - Dispositif Ecrin sonore : 7 classes, 118 enfants, 20 adultes 8 professionnels formés
- École Nandina Park : 2 classe, 45 enfants, 6 adultes dont 2 enseignantes;
- Collège Jeanne d'Albret (dispositif MARS) : 24 jeunes en risque de décrochage scolaire, 2 professionnels formés
- École La Salle Saint Joseph : 2 classe, 32 enfants, 4 adultes dont 2 enseignantes formées;
- École Marca : 3 classes, 75 enfants, 6 adultes formés
- École Sainte Jeanne Elisabeth : 1 classe, 24 enfants, 2adultes;

## ↳ PETITE ENFANCE

### *Répondre aux besoins individuels des établissements spécialisés accueillant des tout-petits*

Notre action auprès de la petite enfance s'est réalisée en lien avec les lieux de vie des tout-petits et en s'appuyant sur les professionnels qui les côtoient au quotidien.

A nouveau, en lien avec le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, nous avons proposé notre une **formation de 36h** (« la musique et le tout-petit ») aux crèches, structures multi-accueil et réseaux d'assistantes maternelles du département. Organisées sur deux sites (locaux du GAM et Centre Baroja à Anglet), ces journées ont permis à 32 professionnels de crèches professionnelle de découvrir la pratique musicale collective, de sortir de leur quotidienneté par le jeu instrumental, d'aller à la rencontre d'autres professionnels, d'enrichir leurs pratiques et d'acquérir des outils pour entrer dans une relation sensible avec les tout-petits et créer un échange dans leurs établissements.

En 2020, plusieurs structures petite enfance ont souhaité approfondir la démarche initiée lors des temps de formation précédents en sollicitant le GAM sur des projets particuliers :

- conférence RAPAM Poey de Lescar sur éveil musical du tout petit le 6 février
- projet « cocon de sons » avec la crèche de la Pépinière
- journée pédagogique avec la crèche Quintaou (Anglet), sur la thématique « la voix, la comptine »



2020 a vu également la poursuite du projet à destination des **LAEP** (Lieux d'Accueil Parents Enfants), avec le soutien du Conseil Départemental 64. Notre proposition de « présence artistique » et d'ateliers en direction des tout-petits et de leurs parents a ainsi été renouvelée au sein de quatre LAEP. L'action n'a pu être démarrée qu'en fin d'année et se poursuit en 2021.

**Rappel des objectifs :**

- Prolonger le travail initié depuis 2017 avec les LAEP et école maternelle de Marancy - La Pépinière - Francas Gabard
- Favoriser le lien parent - enfant par des temps musicaux partagés et des échanges sensibles
- Entrer dans le plaisir du jeu et valoriser la place des parents auprès des petits
- Instaurer, par le biais de la musique, un rapport de confiance et d'ouverture entre les personnes



## ↳ ECOLES DE MUSIQUE ET TERRITOIRES

Nos interventions se sont inscrites dans le cadre de la convention d'objectifs liant le GAM et le Conseil Départemental 64, au titre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques, renouvelée pour les années 2018-2020.

**Sollicité en tant que pôle ressources des écoles de musique du département, le GAM est intervenu :**

En 2020, le GAM a proposé une résidence du gamelan de Java, du 6 au 21 février, dans les anciens locaux de l'école d'Izeste, en partenariat avec l'école de musique de la vallée d'Ossau.

- Accueil de 13 classes des écoles de la Vallée (Ogeu, Sévignac, Buziet, Arudy, Buzy, Louvie-Juzon, Béost, Bilhères en Ossau, Laruns) : 294 enfants
- Accueil de 13 enfants de l'école château Martouré (déficients légers et moyens)
- Un groupe approfondi de 10 personnes, dont un adolescent déficient léger et très doué au niveau musical (batter amateur)
- Six séances tous publics réunissant 69 personnes

Etait également prévue une résidence du gamelan de Java à Saint Palais (en lien avec l'école de musique Amikuze et les deux collèges de la ville). Elle a dû être reportée en raison du deuxième confinement (interdiction du brassage des élèves dans les établissements scolaires) et sera reportée en 2021.

IZESTE

# Le gamelan arrive en vallée d'Ossau

Le gamelan, orchestre traditionnel de l'île de Java, sera en vallée d'Ossau, à Izeste, du 6 février au 22 février. Le gamelan est un ensemble instrumental traditionnel caractéristique des musiques javanaise et sundanaise. Par extension, on utilise aussi le mot pour désigner l'orchestre balinaise, qu'on appelle en fait gong (par métonymie à partir du nom de l'instrument).

Le gamelan, orchestre exceptionnel originaire de l'île de Java, va donc s'installer dans les locaux de la nouvelle école de musique. Il accueillera plus de 300 scolaires de cycle 3 et une quarantaine d'individuels pour s'initier à sa pratique. Cet orchestre traditionnel est composé de métalophones, gongs et tambours (50 mètres carrés d'instruments et plus de 500 kg de matériel).

## Pratique collective

Le gamelan permet à chacun d'entrer dans une pratique musicale collective ne nécessitant pas de connaissances musicales préalables.

Cette expérience inédite est mise en place par l'école de musique de la Vallée d'Ossau, avec le concours du Département et du Groupe d'action musicale (GAM) qui en assurera l'animation.

Pendant ces deux semaines, des ateliers pour tous seront organisés (lire par ailleurs).

**Alain Sanchette**



Le gamelan est à la fois le nom de l'orchestre et le nom des instruments qui le composent. PHOTO ARCHIVES DAVID LE DECQIC

## Le programme des ateliers

En dehors du temps scolaire, des ateliers d'initiation seront proposés à tous à partir de 9 ans. Deux séances seront possibles. Soit des séances tout public qui seront proposées samedi 8 février, de 9 h 30 à 11 heures ou de 11 heures à 12 h 30 ou samedi 15 février, de 9 h 30 à 11 heures, de 11 heures à 12 h 30, de 14 heures à 15 h 30 ou de 15 h 30 à 17 heures.

Soit un mini-stage pour adolescents et adultes (avec concert de fin de stage vendredi 21 février à 20 heures) qui aura lieu vendredi 7 février (de 18 heures à 20 heures) et samedi 8 février (de 14 heures à 16 heures) ainsi que jeudi 20 février (de 18 heures à 20 heures) et vendredi 21 février (de 18 heures à 20 heures)

Renseignements et inscriptions : Florence au 06 34 14 82 13 ou par mail : f.a.emvo@orange.fr Les ateliers et le mini-stage sont gratuits.

## **Proposer une offre de formation en direction des professionnels de la petite enfance sur l'ensemble du département**

Le GAM a assuré le portage de plusieurs Actions Collectives Territoriales de formation à destination des écoles associatives :

- Formation Musicale et danse traditionnelle (2 et 3 décembre 2019, 13 et 14 janvier 2020)
- Initiation à la sonorisation de spectacle (2 et 3 mars 2020)

Par ailleurs, un prêt de nos locaux a permis d'accueillir la formation « les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée » du 21 au 23 octobre 2020.

De manière à pouvoir maintenir cette proposition de soutien au sein du réseau des établissements d'enseignement artistique, le GAM a initié une démarche de professionnalisation de son activité de formation professionnelle (démarche de certification Qualiopi).

Cette année 2020, la mobilisation des crèches a été impactée par la crise sanitaire. En effet, pour garantir la mise en œuvre à l'automne 2020, les inscriptions ont dû être lancées durant le premier confinement et les structures ont eu du mal à se projeter (organisation interne, incertitude sur les conditions de fin d'année). Par chance, les deux sessions ont pu être maintenues malgré le deuxième confinement, l'activité de formation professionnelle ayant en effet l'autorisation de se maintenir en présentiel.

Deux groupes ont été constitués pour une formation de 36h réparties sur 6 journées : « la musique et le tout-petit », au bénéfice de nouveaux professionnels :

- Huit stagiaires du Béarn, issus de 8 structures de Artix, Jurançon, Lescar, Morlaàs, Mourenx, Pau, Serres Castet.
- Douze stagiaires du Pays Basque, issus de 11 structures d'Anglet, Bayonne, Ciboure, Hasparren, Larressore, St Jean de Luz, Ustaritz.

A noter que dans les structures qui connaissent beaucoup de rotation de personnel, il est important qu'un minimum de 2 à 3 personnes soient formées pour qu'un réel investissement puisse avoir lieu en suivant au sein de la crèche. Dans les bilans effectués en fin de formation, il reste clair que l'apport de celle-ci est pertinent pour tous.

Cette formation de 36h est souvent un moment privilégié pour mobiliser les crèches sur la question de la qualité de l'environnement sonore et de l'intérêt des pratiques musicales collectives adaptées aux tout-petits. Elle fait pleinement lien avec les propositions que le GAM développe à destination de ces publics (voir paragraphes suivants).

## ↳ SANTE

### ***Assurer des ateliers de médiation culturelle en direction des publics prioritaires du Département en lien avec les enjeux du Conseil Départemental exprimés lors de ses appels à projets***

Lors de la conception des résidences des installations du GAM, la proposition se construit en fonction des particularités du territoire et des publics prioritaires (petite enfance, scolaires, personnes âgées). Le GAM a répondu à l'appel à projets « Pour une offre culturelle à destination des seniors » autour de deux propositions : « voyage sonore au creux de nos mémoires » au bénéfice de deux établissements. En raison de la crise sanitaire, ces projets sont reportés à 2021.

Pendant le premier confinement, nous avons conservé un lien avec les équipes d'EHPAD de projets antérieurs. En écho à une proposition du dispositif Culture et Santé, nous avons proposé à nos adhérents de créer une correspondance avec des résidents d'EHPAD de la ville de Pau. Des échanges de souvenirs, d'histoires, de dessins, de mots. Le GAM recevait les messages, nous les communiquions aux équipes professionnelles des structures accueillant les personnes âgées qui leur transmettaient. De beaux échanges ! Simples et humains.

## ▶ AUTRES INTERVENTIONS

Que ce soit dans le secteur de la formation professionnelle ou de l'animation, nous avons été sollicités sur des interventions à destination de publics divers :

- au sein de structures culturelles : enfants de centres de loisirs (Serres Castet et Serres Morlaàs) pour des parcours sonores ; médiathèque Trait d'Union pour des séances musicales sur le thème du Japon, La Minoterie Nayart pour des séances de création enfants-adultes et le collectif Tête de pioches (randonnées urbaines) pour un temps de découverte de notre association dans le parc de la villa Ridgway.
- lors de diverses interventions tout-public ayant lieu à l'échelle de l'agglomération : fête du quartier Saragosse en partenariat avec le Bruit du Frigo pour la mise en place d'un pôle « écoute » de création électroacoustiques ; l'été des mômes en lien avec les ACP pour des séances musicales en plein air ; la nuit aux musées en lien avec le Musée des Beaux Arts de Pau pour une déambulation autour du plancher musical informatisé et des instruments du monde.

16

Lundi 28 septembre 2020 SUD OUEST

## Pau et agglo

# Les belles promesses de la halle bio

**BILLÈRE** Le nouvel équipement a été officiellement inauguré samedi matin. Écoresponsable et fédérateur, il doit permettre de poursuivre la dynamisation du centre-ville de la commune

Signée de l'architecte palois Pierre Mansan, assistée à la maîtrise d'ouvrage par la Société d'équipement des pays de l'Adour (Sepa), la halle bio de Billère a été inaugurée samedi matin, en présence des producteurs, artisans, commerçants, habitants de la commune et personnalités locales. Réfléchi et imaginé par tous les acteurs du projet, cette halle, qui a ouvert cet été, était perçue comme « un enjeu majeur local et global », a souligné le maire, Jean-Yves Lalanne.

Ce nouvel équipement a vocation à devenir un élément structurant du centre-ville, qui servira à l'accueil du marché bio, mais aussi aux associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), à Locavor et aux associations de la commune. Elle sera aussi un lien avec la future salle de spectacles qui prendra la forme, en 2022, selon le premier édile, d'un nouveau bâtiment en bois, durable et exemplaire d'un point de vue énergétique et architectural. « Le premier, écoresponsable, qui valorise la filière bois du département (scieries Arretieg, Sanguinet, entreprise Chouard), et muni d'un toit végétalisé, inspirera donc le second à venir dans un environnement requalifié des espaces publics du cœur de ville.

**« Rebond qualitatif »**  
Pour Stéphanie Gipouloux, coprésidente de l'association du marché bio, ce projet coconstruit avec la Ville devait rester « gagnant gagnant ». Il annonce « un rebond qualitatif pour les producteurs et un regain de dynamisme pour le centre-ville de Billère. Son bâtiment de 530 mètres carrés doit permettre de rester ce que nous sommes au début de notre aventure. Il y a quarante ans, a expliqué le coprésident, avant d'ajouter : « Il fallait garder notre ADN, c'est-à-dire un marché associatif de producteurs bio en circuit court, avec des prises de décision collégiales par



La nouvelle halle bio semble déjà avoir trouvé sa place en cœur de la ville. PHOTOS I.N.B.



Le marché a été accompagné d'une animation musicale

un conseil d'administration paritaire. Aujourd'hui, nous avons gardé nos valeurs d'origine, mais avec un nouvel outil de travail, un dialogue ouvert avec les services de la Ville et une réelle considération.

Dans les mois à venir, l'Association du marché bio a l'intention de créer une nouvelle dynamique avec les commerçants de la place François-

Mitterrand et de la route de Bayonne, ainsi que des artistes, pour que la halle devienne un carrefour et un forum incontournable de la commune.

**Un outil pour fédérer**  
François Bayrou, président de l'agglo, a salué la création de « ce nouvel outil complémentaire de déve-

loppement pour la Communauté d'agglomération, respectueux de l'environnement et promoteur pour la dynamisation du centre-ville de Billère ».

Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Bernard Urburu a trouvé « dans le projet abouti, un outil qui fédère les producteurs, artisans, commerçants et consommateurs, à l'heure où il faut soutenir le développement des circuits courts et l'agriculture biologique ».

Lors des discours d'inauguration, Sylvie Colas, productrice de volailles et de légumes bio, a tenu à remercier chaleureusement Eric Spitz, préfet des Pyrénées-Atlantiques, invité samedi, pour avoir accordé l'autorisation de maintenir le marché pendant toute la crise du Covid. Grâce à une trentaine de bénévoles lors de chaque marché, l'association a démontré sa capacité à assurer l'encadrement sanitaire pendant toute la période du confinement.  
**Jean-Noël Bona**



## LE PIÉTON

N'a pas croisé grand monde à la Vélostation de samedi, la faute à une météo pluvieuse. Une dizaine de cyclistes s'étaient déplacés pour cette parade à vélo moins festive que d'habitude. « On avait envie de donner une impulsion à la rentrée, en début de mandat, pour inciter les gens à changer leurs déplacements », a précisé Sébastien Lamy, de Pau à vélo. Il demande aussi que le plan de circulation soit revu. Mais passer qu'il se soit bien fait entendre samedi. Parfois, l'organisation d'une manifestation marche comme sur des roulettes, parfois, on se retrouve avec des bâtons dans les roues.



PHOTO DAVID LE DEDIC

## EN BREF

### EN HOMMAGE À DOONA

Le syndicat Solidaires Étudiants Pau Occitanie et l'association LGBT + Arcaïan appellent à un rassemblement en hommage à Doona, ce lundi, à 12 h 45, devant le Clos de l'université de Pau. Doona, étudiante transsexuelle, a mis fin à ses jours à Montpellier mercredi. Il s'agit aussi pour les organisateurs de « dénoncer la transphobie et la précarisation des étudiants ».

### UTILITE

« Sud Ouest », 6, rue Despourins, BP 748, 64000 PAU. Rédaction : tél. 05 24 36 34 70.

INNOVATION NAUTISME SUD OUEST

APPEL À CANDIDATURES

INNOVATION NAUTISME

Vous êtes une entreprise, une start-up ou encore un porteur de projet dans le secteur du nautisme ?

**CANDIDATEZ !**

**Concours INNOVATION NAUTISME SUD OUEST**  
organisé par SUD OUEST, avec la région Nouvelle-Aquitaine et Atlantic Cluster

Sélection régionale organisée dans le cadre du festival Novaq le 30 octobre à La Rochelle.  
Finale nationale lors du Nautic à Paris, le 12 décembre 2020

Renseignements et inscriptions : [tropheesnautisme@sudouest.fr](mailto:tropheesnautisme@sudouest.fr)  
Partageons plus que l'information

EN PARTENARIAT AVEC

## ↳ DIFFUSIONS TOUT-PUBLIC

Parallèlement à ses interventions pédagogiques, le GAM a complété son travail par des productions sous forme d'auditions, de concerts et d'expositions itinérantes, pour le tout public. Elles ont été initiées par le GAM ou ont répondu à des demandes.

Au-delà des restitutions données dans le cadre de projets scolaires, ou en lien avec les écoles de musique du territoire, nous avons eu plusieurs occasions de décliner créations, concerts, diffusions tout-public au long de l'année.

## GAM'GALERIE

En lien avec Nayart : « un léger souffle »



« Trace de regards tissés II » d'Edith Bruic

## ↳ VIE ASSOCIATIVE

La composition du Conseil d'Administration et du bureau du GAM a été profondément remaniée suite à l'assemblée générale du 23 mars 2019. Après plus de 24 années d'engagement à nos côtés, Daniel Lallement s'est mis en retrait. Qu'il soit ici remercié à nouveau pour tout ce chemin parcouru ensemble.

Le nouveau bureau élu suite à l'assemblée générale a élu un binôme à la présidence du GAM : Fanny Rödde (présidente) et Renaud Massonnet (vice-présidence). L'ensemble des administrateurs a fait preuve d'une grande présence, de soutien et d'engagement auprès de l'équipe salariée. Un grand merci à eux !

Au-delà des réunions régulières avec l'équipe, l'implication des administrateurs s'est traduite par :

- Trois réunions de Bureau / 5 Conseils d'Administration ;



- Commission « Contexte sanitaire » de janvier à décembre, 11 réunions Présidente / salariés

## ↳ COMMUNICATION EXTERNE

Nous avons poursuivi l'édition de la Gam'zette (pour sa 8<sup>e</sup> année) tout au long des saisons, merci aux éditorialistes !

Diverses parutions dans les médias ont ponctué l'année :

## Remerciements : nos principaux partenaires

La mise en place de tous les projets et le rayonnement du GAM n'auraient pu se concrétiser sans le soutien de nos partenaires, associatifs, privés, institutionnels. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

### **Le GAM est soutenu et financé dans ses actions par :**

**Union Européenne** (Fonds FEDER – Programme POCTEFA)

**Ville de Pau** (Direction Culture)

**Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques** (Directions Culture et Direction des Solidarités Humaines)

**Conseil Régional Nouvelle Aquitaine & ARS** (Agence Régionale de la Santé)

**DRAC Nouvelle Aquitaine** (Direction Régionale des Affaires Culturelles - Ministère de la Culture)

**CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) et GIP/DSU (groupement d'intérêt public /**

**développement sociale urbain) de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées** : Politique de la ville

**Dussau Musique**

**Etiquettes et compagnie**

### **En 2020, au-delà des structures citées dans le rapport d'activité, nous avons pu compter sur le soutien opérationnel de :**

**Aquitaine Active**

**Association Préludes** / Daniel Bisbau et Agnès Poisson (compositeurs)

**Ateliers Cami Salié**

**Centre social Baroja** Anglet

**CUMAMOVI**

**Education nationale** : Inspection Académique (mission culturelle)

**Enfance et Musique** Pantin

**Réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées**

**Nayart – La Minoterie**

**SSB Paris** (Structures Baschet)

**Théâtre Saragosse** - Espaces Pluriels (Pau)

### **Le rapport d'activité est adopté à la majorité des votes exprimés :**

- **36 votes pour**
- **3 abstentions**

# ETATS DE SYNTHESE

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

## GROUPE D'ANIMATION MUSICALE

26 avenue de lilas

64000 PAU



### **BOURDALE DUFAU AUDIT & CONSEILS**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Bordeaux

Membre du réseau JPA International

Pierre BOURDALE DUFAU - Sandro D'OVIDIO

22 avenue Edouard VII - 64000 PAU

Tél : 05.59.11.20.20 Fax : 05.59.11.20.30

[www.bdac-jpa.com](http://www.bdac-jpa.com)

 **Sommaire**

<b>Attestation d'Expert Comptable</b>	<b>1</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>2</b>
Bilan	3
Compte de résultat	5
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9
Notes sur le compte de résultat	16
Autres informations	17
Ressources au titre de la formation professionnelle	18
<b>Détail des comptes</b>	<b>19</b>
Bilan (détail)	20
Compte de résultat (détail)	22



## Attestation d'Expert Comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10/07/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association GROUPE D'ANIMATION MUSICALE relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 22 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	182 490
Total des ressources	74 109
<b>Résultat net comptable (Excédent)</b>	<b>31 770</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

**Comptes annuels**

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	103 616	101 178	2 439	3 633
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	820		820	820
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>104 437</b>	<b>101 178</b>	<b>3 259</b>	<b>4 453</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 018		1 018	1 492
Avances et acomptes versés sur comman	359		359	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	27 004		27 004	44 490
Autres créances	1 400		1 400	
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	149 450		149 450	133 385
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>179 231</b>		<b>179 231</b>	<b>179 367</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>283 667</b>	<b>101 178</b>	<b>182 490</b>	<b>183 820</b>

## Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 720	6 720
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 788	548
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>31 770</b>	<b>2 240</b>
Subventions d'investissement	20	422
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>41 297</b>	<b>9 930</b>
Apports	18 000	24 000
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>18 000</b>	<b>24 000</b>
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>18 000</b>	<b>24 000</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 378	46 038
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>40 378</b>	<b>46 038</b>
Fonds dédiés sur subventions	26 960	
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>26 960</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
<b>Emprunts</b>	<b>12 650</b>	<b>15 150</b>
<b>Découverts et concours bancaires</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 650	15 150
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 929	7 804
Dettes fiscales et sociales	24 338	35 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 937	45 060
<b>DETTES</b>	<b>55 855</b>	<b>103 853</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>182 490</b>	<b>183 820</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	3 160	3 880
Ventes de biens et de services		
<b>Ventes de biens</b>	1 311	2 579
<b>Ventes de prestations de services</b>	69 509	101 227
Produits de tiers financeurs		
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	164 324	147 105
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	130	504
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	15 075	4 838
<b>Total I</b>	<b>253 508</b>	<b>260 134</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	900	1 215
Variation des stocks	474	1 062
Autres achats et charges externes	41 921	57 366
Impôts, taxes et versements assimilés	6 708	5 465
Salaires et traitements	109 121	132 894
Charges sociales	33 699	47 288
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 241	1 141
Dotations aux provisions		11 998
Reports en fonds dédiés	26 960	
Autres charges	181	
<b>Total II</b>	<b>222 204</b>	<b>258 430</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>31 304</b>	<b>1 704</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	436	607
<b>Total III</b>	<b>436</b>	<b>607</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	73	182
<b>Total IV</b>	<b>73</b>	<b>182</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>363</b>	<b>425</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>31 667</b>	<b>2 129</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	402	402
<b>Total V</b>	<b>402</b>	<b>402</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	300	291
<b>Total VI</b>	<b>300</b>	<b>291</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>102</b>	<b>111</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>254 347</b>	<b>261 143</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>222 577</b>	<b>258 904</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>31 770</b>	<b>2 240</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : GROUPE D'ANIMATION MUSICALE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 182 490 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 31 770 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2021 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 888			17 888
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 944	1 047	1 262	85 729
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>103 831</b>	<b>1 047</b>	<b>1 262</b>	<b>103 616</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	820			820
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>820</b>			<b>820</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>104 651</b>	<b>1 047</b>	<b>1 262</b>	<b>104 437</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 888			17 888
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 311	2 241	1 262	83 290
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>100 199</b>	<b>2 241</b>	<b>1 262</b>	<b>101 178</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>100 199</b>	<b>2 241</b>	<b>1 262</b>	<b>101 178</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 404 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	27 004	27 004	
Autres	1 400	1 400	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>28 404</b>	<b>28 404</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	255
<b>Total</b>	<b>255</b>

## Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	Ala clôture
Fonds propres sans droit de re	6 720				6 720
Fonds propres avec droit de re	24 000			6 000	18 000
Ecart de réévaluation					
Réserves		2 239		2 239	
Report à Nouveau	548		2 240		2 788
Excédent ou déficit de l'exercic	2 240	-2 240	31 770		31 770
<b>Situation nette</b>	<b>33 507</b>	<b>-1</b>	<b>34 010</b>	<b>8 239</b>	<b>59 277</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	422			402	20
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
<b>TOTAL</b>	<b>33 930</b>	<b>-1</b>	<b>34 010</b>	<b>8 641</b>	<b>59 297</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	46 038		5 660		40 378
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>46 038</b>		<b>5 660</b>		<b>40 378</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			5 660		
Financières					
Exceptionnelles					

### Dettes

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 55 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 650	6 293	6 357	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 929	2 929		
Dettes fiscales et sociales	24 338	24 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	15 937	15 937		
<b>Total</b>	<b>55 855</b>	<b>49 498</b>	<b>6 357</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 500			
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 156
Dettes fiscales et sociales	7 787
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>9 943</b>

## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	15 937
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>15 937</b>

## Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
Ventes de marchandises	1 310
Prestations (billetterie, animations, formations...)	69 377
Cotisations adhérents	3 160
<b>TOTAL</b>	<b>73 979</b>

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	300	
Subventions d'investissement virées au résultat		402
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>	<b>402</b>

## Autres informations

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	7 456	6 180
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>7 456</b>	<b>6 180</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		

## Ressources au titre de la formation professionnelle

Produits provenant :	2020		2019	
	Montant	en %	Montant	en %
- des entreprises pour la formation de leurs salariés	3 755	48%	4 655	30%
- des organismes gestionnaires des fonds de la formation	2 980	38%	8 400	54%
- des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents		0%	975	6%
- des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques	1 147	15%	540	3%
- de contrats conclus avec d'autres organismes de formation		0%	966	6%
<b>TOTAL DES PRODUITS RÉALISÉS</b>	<b>7 882</b>	<b>100%</b>	<b>15 536</b>	<b>100%</b>

## **Détail des comptes**

## Bilan (détail)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
218100 - Agencements	17 887,65		17 887,65	17 887,65
218300 - Equipements GAM	84 829,66		84 829,66	85 044,56
218400 - Mobilier	899,01		899,01	899,01
281810 - Amortissement Agencements		17 887,65	-17 887,65	-17 887,65
281830 - Amort. Equipements GAM		82 390,99	-82 390,99	-81 411,87
281840 - Amortissement Mobilier		899,01	-899,01	-899,01
Autres immobilisations corporelles	103 616,32	101 177,65	2 438,67	3 632,69
Immobilisations financières				
271800 - Immobilisations financières parts	320,25		320,25	320,25
271810 - Immobilisations financières parts	500,00		500,00	500,00
TIAP & autres titres immobilisés	820,25		820,25	820,25
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>104 436,57</b>	<b>101 177,65</b>	<b>3 258,92</b>	<b>4 452,94</b>
Stocks				
371000 - Stock CD	607,00		607,00	764,44
373000 - Stock Carillons pendulaires	411,00		411,00	727,72
Marchandises	1 018,00		1 018,00	1 492,16
409100 - Fournisseurs - acomptes s/comm	358,80		358,80	
Avances et acomptes versés sur comman	358,80		358,80	
Créances				
411000 - Usagers	23 580,70		23 580,70	17 400,20
413000 - Usagers - chèques à encaisser	3 168,00		3 168,00	27 089,50
418100 - Usagers, produits non facturés	254,93		254,93	
Usagers et comptes rattachés	27 003,63		27 003,63	44 489,70
425000 - Personnel - avances et acomptes	1 400,00		1 400,00	
Autres créances	1 400,00		1 400,00	
Divers				
511200 - Chèques à encaisser	132,00		132,00	
512100 - Crédit coopératif compte courant	4 985,99		4 985,99	1 509,91
512200 - Crédit coopératif livret A Associat	77 061,33		77 061,33	76 662,04
512300 - Crédit Coopératif livret Associatio	67 203,45		67 203,45	55 169,84
531000 - Caisse	67,70		67,70	43,70
Disponibilités	149 450,47		149 450,47	133 385,49
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>179 230,90</b>		<b>179 230,90</b>	<b>179 367,35</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>283 667,47</b>	<b>101 177,65</b>	<b>182 489,82</b>	<b>183 820,29</b>

## Bilan (détail)

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
102000 - Fonds associatifs	6 719,55	6 719,55
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 719,55	6 719,55
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	2 787,73	547,96
Report à nouveau	2 787,73	547,96
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>31 769,73</b>	<b>2 239,77</b>
131000 - Subvention d'équipement	1 207,00	1 207,00
139000 - Subventions inscrites au C/R	-1 186,88	-784,55
Subventions d'investissement	20,12	422,45
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>41 297,13</b>	<b>9 929,73</b>
103400 - APPORT AVEC DROIT DE REPRISE	18 000,00	24 000,00
Apports	18 000,00	24 000,00
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>18 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>18 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
153000 - Provisions pour pensions	40 378,00	46 038,00
Provisions pour charges	40 378,00	46 038,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>40 378,00</b>	<b>46 038,00</b>
194000 - Fonds dédiés sur subventions	26 960,00	
Fonds dédiés sur subventions	26 960,00	
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>26 960,00</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
164110 - Emprunt Crédit Coopératif 2017	12 649,82	15 149,58
<b>Emprunts</b>	<b>12 649,82</b>	<b>15 149,58</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 649,82	15 149,58
401000 - Fournisseurs	773,18	5 764,33
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 156,24	2 040,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 929,42	7 804,33
421000 - Personnel - rémunérations dues	3 057,46	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	5 975,00	8 505,00
431100 - URSSAF / ASSEDIC	7 608,01	14 621,10
437200 - Mutuelle OCIANE	302,40	1 374,01
437300 - Caisse de retraite AG2R	1 578,97	4 334,23
437400 - Caisse prAvoyance CHORUM	782,24	355,23
437600 - Organisme collecteur formation - UN	2 365,89	2 523,00
438200 - Charges sociales s/congés à payer	1 812,00	3 402,00
438700 - Charges sociales - produits à recev	511,73	146,70
442100 - Impôts prélèvement à la source	344,75	577,38
Dettes fiscales et sociales	24 338,45	35 838,65
487000 - Produits constatés d'avance	15 937,00	45 060,00
Produits constatés d'avance	15 937,00	45 060,00
<b>DETTES</b>	<b>55 854,69</b>	<b>103 852,56</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>182 489,82</b>	<b>183 820,29</b>

## Compte de résultat (détail)

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
756000 - Adhésions personnes physiques	2 840,00	3 440,00
756100 - Adhésions personnes morales	320,00	440,00
Cotisations	3 160,00	3 880,00
Ventes de biens et de services		
707000 - Vente marchandises (carillons, CD,	259,88	926,00
707200 - Vente CARILLONS CHROMATIQUES	726,00	1 198,00
707300 - Vente CARILLONS PENDULAIRES	325,00	455,00
<b>Ventes de biens</b>	<b>1 310,88</b>	<b>2 579,00</b>
701100 - Billeterie	1 098,00	1 486,00
706100 - Cotisations ateliers, stages	39 268,80	54 769,50
706200 - Animations	13 965,00	23 395,00
706300 - Formations	12 626,00	15 302,00
706400 - Autres prestations externes (mise è	2 324,27	5 281,01
706500 - Fact. quote part frais généraux	226,50	993,95
<b>Ventes de prestations de services</b>	<b>69 508,57</b>	<b>101 227,46</b>
Produits de tiers financeurs		
741000 - Subventions de fonctionnement	61 907,00	59 907,00
742000 - Subventions - Interventions contrac	59 600,00	50 350,00
743000 - Subventions - appels à projets	18 460,00	33 348,27
745000 - Subventions de fonctionnement excep	24 357,00	3 500,00
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>164 324,00</b>	<b>147 105,27</b>
754000 - Collecte et dons manuels	130,00	504,00
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>130,00</b>	<b>504,00</b>
781500 - Repris.s/provis.risques & charges	5 660,00	
791100 - Transfert de charges d'exploitation	952,87	616,50
791200 - Transfert de charges - Uniformation	4 806,96	3 395,87
791300 - Transfert de charges - contrats aid	3 655,00	825,80
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	15 074,83	4 838,17
<b>Total I</b>	<b>253 508,28</b>	<b>260 133,90</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
607000 - Achats de marchandises (carillons,	900,00	1 215,00
Achats de marchandises	900,00	1 215,00
603700 - Variation de stocks de marchandises	474,16	1 062,12
Variation des stocks	474,16	1 062,12
604000 - Etudes et prestations de service		9 000,00
605000 - LEROY MERLIN		229,75
605100 - Petit matériel musical et pédagogiq	1 244,36	1 474,67
606300 - Fournitures d'entretien et de petit	1 207,74	333,30
606400 - Fournitures administratives	1 275,75	2 329,70
606800 - Achats autres matiÀres et fourniture	196,73	1 672,94
613200 - Locations Immobilières	600,00	2 503,00
613500 - Locations mobilières	462,32	1 942,05
614000 - Charges locatives	22 156,24	21 175,12
615000 - AUDIOPHILE SYSTEME Réparation Ampli	1 162,89	636,98
616000 - Primes d'assurance	2 005,02	1 934,94
617000 - Les P'tits Bérets - Maison d'éditio	250,32	
618000 - Documentation	83,82	
621000 - Personnel extérieur	40,60	90,68

## Compte de résultat (détail)

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
622600 - Honoraires (expert comptable, avoca	2 040,00	2 040,00
622610 - Sport Pyrénées Emploi	1 080,00	996,00
623000 - Publicité, publications, relations	444,62	286,20
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	1 340,00	244,00
625600 - Frais de missions - voyages, frais	3 303,99	5 253,45
625700 - Réceptions	57,67	525,15
626100 - Frais postaux	838,23	2 154,39
626210 - ORANGE Fixe & internet	1 008,00	1 008,00
626220 - SOSH Portable		136,91
626230 - FREE Portable		160,06
626240 - Hébergement site internet	49,14	49,00
626250 - LA POSTE MOBILE - ligne Valérie	277,71	106,16
626260 - Abonnement ZOOM - visio	50,37	
627000 - Frais bancaires	202,45	237,97
628100 - Adhésions extérieures	542,58	845,89
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>41 920,55</b>	<b>57 366,31</b>
631300 - Formation continue	6 700,00	5 457,00
637000 - Autres impôts (sur produits financi	7,62	8,00
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>6 707,62</b>	<b>5 465,00</b>
641100 - Salaires bruts	111 650,54	134 357,87
641200 - Congés payés	-2 530,00	-1 464,00
<b>Salaires et traitements</b>	<b>109 120,54</b>	<b>132 893,87</b>
645100 - Cotisations à l'URSSAF / ASSEDIC	25 709,16	32 353,00
645110 - URSSAF aide au paiement COVID	-5 315,00	
645200 - Cotisations aux mutuelles OCIANE	2 586,53	2 731,26
645300 - Cotisations aux caisses de retraite	7 449,15	9 156,35
645400 - Cotisations prévoyance CHORUM	1 947,94	643,32
645600 - Cotisation formation professionnell	2 364,89	2 522,19
645820 - Charges sociales sur provision CP	-1 590,00	-586,00
647500 - Cotisations de médecine du travail	546,00	468,00
<b>Charges sociales</b>	<b>33 698,67</b>	<b>47 288,12</b>
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 241,01	1 141,21
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>2 241,01</b>	<b>1 141,21</b>
681500 - Dotations aux provisions d'exploita		11 998,29
<b>Dotations aux provisions</b>		<b>11 998,29</b>
689500 - Engagements à réaliser	26 960,00	
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>26 960,00</b>	
651000 - Redevances pour brevets, licences,	178,48	
658110 - Différences de règlement	3,00	
<b>Autres charges</b>	<b>181,48</b>	
<b>Total II</b>	<b>222 204,03</b>	<b>258 429,92</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>31 304,25</b>	<b>1 703,98</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
768000 - Autres produits financiers	435,95	607,18
Autres intérêts et produits assimilés	435,95	607,18
<b>Total III</b>	<b>435,95</b>	<b>607,18</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
661000 - Frais bancaire	72,80	182,48

## Compte de résultat (détail)

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
Intérêts et charges assimilées	72,80	182,48
<b>Total IV</b>	<b>72,80</b>	<b>182,48</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>363,15</b>	<b>424,70</b>

## Compte de Résultat (BASE) - Page 2

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>31 667,40</b>	<b>2 128,68</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
777000 - Quote-part des subventions virées	402,33	402,33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	402,33	402,33
<b>Total V</b>	<b>402,33</b>	<b>402,33</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
671000 - Charges exception. s/opérat.gestion	300,00	291,24
Sur opérations de gestion	300,00	291,24
<b>Total VI</b>	<b>300,00</b>	<b>291,24</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>102,33</b>	<b>111,09</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>254 346,56</b>	<b>261 143,41</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>222 576,83</b>	<b>258 903,64</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>31 769,73</b>	<b>2 239,77</b>

## Budget prévisionnel 2021

### Budget prévisionnel de l'association GAM

Budget prévisionnel de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration  
Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Pour vous aider dans votre démarche, le Département vous propose un modèle de budget prévisionnel. Celui-ci doit être rempli avec attention. En cas d'octroi d'une aide, le Conseil Général doit être en mesure de vérifier la cohérence entre les prévisions et les réalisations.

Association : **GAM**  
Exercice **2021**

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
<b>60 – Achats</b>	9200	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	69500
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	5700	Prestation de services	
Fournitures non stockables	3500	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Billetterie	
Fournitures administratives		<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	186200
Autres fournitures		Etat : (à détailler)	
<b>61 – Services extérieurs</b>	27600	DRAC	16000
Sous-traitance générale		CGET (FONJEP)	7100
Locations	25500	AIDE COVID	20500
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance	2000	Département(s) :	
Documentation	100	Pyrénées-Atlantiques	58100
Divers			
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	21400	Communes(s), Communauté de Communes et Agglo :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	8300	Ville de PAU et CDAPBP	52800
Publicité, publication	1100	Ville de PAU – Aide COVID	10000
Déplacements, missions, réceptions	7500	GIP-DSU (Prog. Réussite Educ)	6000
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres	4500	CAF	4000
<b>63 – Impôts et taxes</b>	100	Fonds européens (FSE, FEDER)	10000
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	1700
Autres impôts et taxes	100	Autres recettes	
<b>64 – Charges de personnel</b>	195000		
Rémunération des personnels	140000		
Charges sociales	55000	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	3200
Autres charges de personnel		Cotisations	3200
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	300	Autres recettes	
<b>66 – Charges financières</b>	300	<b>76 – Produits financiers</b>	500
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
		Sur opération de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)</b>	6500	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	1000
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	260400	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	260400
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	5500
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1200	Prestations en nature	1200
Personnel bénévole	5500	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	6700	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	6700

### **Le rapport financier est adopté à la majorité des votes exprimés :**

- **35 votes pour**
- **4 abstentions**

### **Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice 2020 au report à nouveau.**

### **La proposition du Conseil d'Administration concernant le bénéfice 2020 est adoptée à la majorité :**

- **35 votes pour**
- **4 abstentions**

### **Proposition de différer la désignation d'un commissaire aux comptes**

Le GAM dispose d'un délai allant jusqu'au 31 décembre 2021 pour délibérer sur la nomination d'un commissaire aux comptes. Le dépassant du seuil des 153 000 € de subventions rendant obligatoire cette désignation prend en compte les subventions publiques mais aussi le concours public (notamment les aides de l'Etat en 2020). Cette situation est exceptionnelle et le vide juridique nous amène à rester prudent en attendant une éventuelle législation sur ce point.

## **Montant des cotisations 2021-2022**

Pour l'année 2021-2022, le Conseil d'administration propose de maintenir constants les niveaux de cotisation pour les personnes physiques (familles) ou morales qui souhaitent adhérer au GAM :

- **cotisation de base : 20€**
- **cotisation de soutien : 60€** (pouvant donner lieu à l'établissement d'un reçu fiscal pour les adhérents ne bénéficiant d'aucune des activités ou prestations de service de l'association).

### **La proposition du Conseil d'Administration concernant les cotisations 2020-2021 est adoptée à la majorité :**

- **37 votes pour**
- **2 abstentions**

## Conseil d'administration : renouvellement du tiers sortant

### Membres sortants :

Marlène LAROYE  
Dominique ROUSSEAU  
Mariel TARIKA

### Se présentent ou se représentent :

Marlène LAROYE  
Dominique ROUSSEAU  
Mariel TARIKA

### Sont élues au Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **Marlène LAROYE : 39 votes pour**
- **Dominique ROUSSEAU : 39 votes pour**
- **Mariel TARIKA : 39 votes pour**

### A présenté sa démission :

Martines BORDES

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale s'est terminée à 11h00.

Procès verbal établi le 31 mai 2021.

**Fanny RÖDDE**  
**Présidente du GAM**

...De l'apprentissage à la création... Un autre regard sur la musique...